

Comblers les lacunes systémiques dans les dépenses de santé au Canada

Journée nationale d'action du FEMC 2024
Le 18 novembre, 2024



NOS DEMANDES

Le FEMC et ses parties prenantes appellent le gouvernement fédéral canadien à:

1

Ajuster la formule du transfert canadien en matière de santé par habitant à une formule d'allocation fondée sur les besoins qui tienne compte de la structure démographique et de la répartition géographique de la population.

- Le modèle actuel ne tient pas compte des différents facteurs de coût des soins de santé d'une région à l'autre.
- Cet ajustement garantirait un accès plus équitable aux soins de santé.

2

Améliorer la formation et l'autorisation d'exercer pour les diplômés internationaux en médecine (IMG) en augmentant le nombre de places de résidence pour les IMG et en développant un programme national d'évaluation de l'aptitude à la pratique (PRA).

- Ce changement peut contribuer à résoudre la grave pénurie de médecins de famille.
- Un PRA national garantirait que les IMG répondent à un ensemble cohérent de normes.

3

Mettre en place un système d'autorisation d'exercer pancanadien pour améliorer la mobilité des médecins

- Le système actuel représente un fardeau financier et administratif important.
- 95 % des membres de l'Association médicale canadienne (AMC) sont en faveur d'un permis d'exercice pancanadien.
- Peut améliorer les soins ruraux, les soins primaires, les soins spécialisés et les services virtuels.